

Paris le 19 mai 2020,

Monsieur Blanchecotte,

Le CNPTLM et l'AFTLM (Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical), par le présent courrier, souhaite vous faire part d'une demande collective nécessitant votre attention et votre soutien sur des aspects règlementaires et techniques.

La profession de Technicien de Laboratoire Médical est en grande tension. La pandémie liée au Sars Cov 2, associée au manque de ressources rendent ces difficultés de recrutement encore plus prégnantes aujourd'hui.

Et pourtant, le rôle du Technicien de Laboratoire Médical est crucial dans la chaîne du soin ainsi que dans le plan de déconfinement du gouvernement, qu'il soit à l'hôpital ou en ville.

De nombreuses pétitions, portées par des professionnels du public comme du privé (45 065 professionnels selon les données DRESS 2018) s'organisent (chang.org) et recueillent un nombre important de signatures (à ce jour près de 20 000). Elles traduisent toutes le manque d'attractivité et de visibilité de la profession.

Les Techniciens de Laboratoire Médical sont dans l'attente d'une meilleure reconnaissance et expriment de la frustration.

Depuis 2016, le CNPTLM et l'AFTLM alertent le gouvernement sur des difficultés croissantes. Nos courriers sont restés sans réponse.

La complexité de la formation initiale est un réel handicap, dix diplômes à ce jour, avec pour certains des contenus inadaptés à l'exercice professionnel en Laboratoire de Biologie Médicale.

Ces diplômes de durées inégales (BTS en 2 ans, DUT en 3 ans, Diplôme d'état en 3 ans) dépendent de quatre ministères différents.

A cela s'ajoutent des licences professionnelles très rarement reconnues statutairement et financièrement dans les parcours professionnels des Techniciens de Laboratoire Médical.

Le volet médical de ces cursus est très hétérogène y compris concernant l'approche du patient.

Alors que plusieurs professions paramédicales ont réussi à faire reconnaître de nouvelles compétences, de nouvelles expertises, nous en sommes toujours au nécessaire travail d'harmonisation et de réajustement des programmes de la formation initiale.

D'ailleurs, cette dernière ne répond toujours pas aux accords de de Bologne signés en 1999 visant à faire converger les systèmes d'enseignement supérieur des pays Européens.

En 2020, la majorité des Techniciens de Laboratoire Médical Européens ont une formation post Baccalauréat de 3, 4 voire 5 années.

Les Techniciens de Laboratoire Médical sont des acteurs de la chaîne du soin assurant la continuité de prise en charge des patients (24h/24, 7J/7).

L'expertise technique de ces professionnels est mise à profit pour obtenir des résultats d'examens, fiables et reproductibles. Des résultats sont obtenus dans un délai en adéquation avec le diagnostic de pathologies et le suivi de traitements permettant ainsi d'orienter les patients, de désengorger les services d'Urgences.

Leurs domaines d'exercice sont très diversifiés allant de l'anatomie et cytologie pathologiques, à la biologie médicale de première intention (hématologie, hémostase, biochimie, bactériologie, virologie...) ou à la biologie médicale spécialisée (cytogénétique, génétique moléculaire, pharmacologie,...). En complément de leurs compétences techniques, ces professionnels peuvent également, après obtention d'un certificat, effectuer des prélèvements biologiques.

Ce métier demande rigueur scientifique, autonomie et adaptabilité pour répondre aux exigences médicales, dans un contexte d'urgence et de productivité accrue. La réalité du travail conduit ces professionnels à devoir acquérir en permanence de nouveaux savoirs et à développer de nouvelles compétences au regard d'évolutions technologiques majeures.

Qui plus est ces savoirs théoriques ne sont pas ou peu enseignés en formation initiale. C'est le cas des bio-statistiques (nécessaires gestion des contrôles internes et externes, validation de méthodes,) de la métrologie, de la maîtrise de risques, tous appliqués à la biologie médicale.

Les Techniciens de Laboratoire Médical sont les seuls professionnels paramédicaux dont les compétences sont évaluées régulièrement sur l'ensemble des postes occupés (habilitation imposée par l'accréditation selon la norme ISO EN 15 189 de la biologie médicale en France).

La reconnaissance statutaire inhérente aux missions qui leurs sont confiées, aux responsabilités demandées, aux compétences de plus en plus pointues et aux conditions d'exercice (horaires décalés, nuits) s'accompagnant d'un portefeuille de compétences qui s'étoffe : (réfèrent, formateur, qualité, informatique,...) est aujourd'hui inappropriée et trop souvent absente.

Il en est de même pour l'acquisition de formations supplémentaires (Licences professionnelles, Certifications, Masters professionnels ou autres). Quid des évolutions de carrières avec des passerelles évolutives ?

Selon l'enquête menée par le CNPTLM en 2018, les biologistes médicaux, en lien avec l'évolution de leur propre profession, recherchent chez les Techniciens de Laboratoire Médical :

- adaptabilité, curiosité, réflexivité, esprit critique, autonomie,
- polyvalence, certificat de prélèvement,
- connaissance des référentiels Qualité et de ce qui en découle : métrologie - validation de méthodes-(Bio) Informatique -logistique, robotique.

Leur vision des différents profils de Techniciens de Laboratoire Médicale est la suivante :

- **Un technicien polyvalent** avec certificat de prélèvement (sanguins et autres),
- **Un technicien expert dans sa spécialité** : possédant des connaissances cliniques et scientifiques plus approfondies, spécialisé en sciences séparatives et spectrométrie de masse, cytométrie de flux, Next Génération Sequencing.....
- **Un technicien biomédical** : maintenances et qualification des automates, en charge de la robotique et coordonnateur de flux,
- **Un technicien qualitatif** en charge de la métrologie et de l'informatique,

Ces profils suggèrent des niveaux d'étude différents, bac+2, bac+3 et bac+5.

Aujourd'hui sur l'ensemble du territoire les biologistes constatent une réelle difficulté de recrutement de Techniciens de Laboratoire Médical soit par manque de compétences (toutes les formations

initiales ne conviennent pas) soit par manque de motivation des professionnels (contraintes et salaires non attractifs).

Pour le CNPTLM et l'AFTLM il est urgent d'agir et voici nos propositions :

- Une révision du nombre de diplômes permettant l'accès à la profession. Certains contenus ne correspondent plus aux attentes du terrain
- Une formation initiale en bac+2 avec une année supplémentaire au grade Licence Universitaire pour assurer aux Techniciens de Laboratoire Médical une formation médicale complémentaire à la base scientifique assurée par les BTS.
Cette 3ème année pourrait regrouper des stages hospitaliers, des formations complémentaires dans des domaines plus spécialisés (génétique moléculaire et somatique, anatomie et cytologie pathologiques, démarches d'accréditation et certification...)
Elle pourrait être assurée par les IUT et les IFTLM ayant conventionné avec une université.
Cette passerelle universitaire, par validation d'un nombre d'ECTS, permettrait aux techniciens qui le souhaitent d'évoluer vers un parcours universitaire.

Cette 3ème année nous semble indispensable pour assurer à la profession une base de formation similaire aux autres professionnels paramédicaux.

Le gouvernement souhaite aussi d'avantage de passerelles entre les professions paramédicales : des études en trois cycles permettraient la mobilité des professionnels et répondrait aux accords de Bologne.

L'existence de deux niveaux pour l'accès à la profession nécessitera une définition des emplois (fiche métier) et des responsabilités.

Une VAE sera à prévoir pour les techniciens déjà en poste ou pour des techniciens choisissant un Bac+2 en première intention et ayant développé les compétences adéquates après une durée d'exercice.

- Le certificat de capacité pour effectuer des prélèvements sanguins devra être enrichi d'autres prélèvements. Le contexte de pandémie nous montre aujourd'hui que formés et autorisés exceptionnellement aux prélèvements naso-pharyngés, les techniciens développent la compétence attendue.
- Une reconnaissance statutaire de la profession dans la même catégorie que l'Infirmière Diplômée d'Etat ou que le Manipulateur en Electro Radiologie Médicale avec les mêmes avantages financiers eu égard aux risques similaires de ces professions.

Les attentes des biologistes en matière de recrutement et de compétences sont en faveur d'une évolution positive de la profession.

CNPTLM

Conseil National Professionnel des Techniciens
de Laboratoire Médical

✉ c/o Mme Delvigne Myriam
Bourg de Montfort
24200 VITRAC

☎ : +33 06 50 72 00 64

Nous sommes à votre disposition pour travailler sur les évolutions nécessaires à la formation et à la reconnaissance des Techniciens de Laboratoire Médical.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Myriam Delvigne,
Présidente du CNPTLM
cnptlm@gmail.com

Courrier envoyé aux organisations Syndicales Professionnelles, aux syndicats des biologistes,
A Monsieur Martin Hirsch, Directeur Général de l'APHP
A Monsieur Richard Ferrand, Président de l'Assemblée Nationale
A Monsieur Gérard Larcher Président du Sénat
A Madame Dominique Acker Présidente du HCPP
A Madame Katia Julienne Directrice Générale de la DGOS

En copie le courrier adressé à Monsieur Olivier Véran, Ministre de la Santé et des Solidarités